



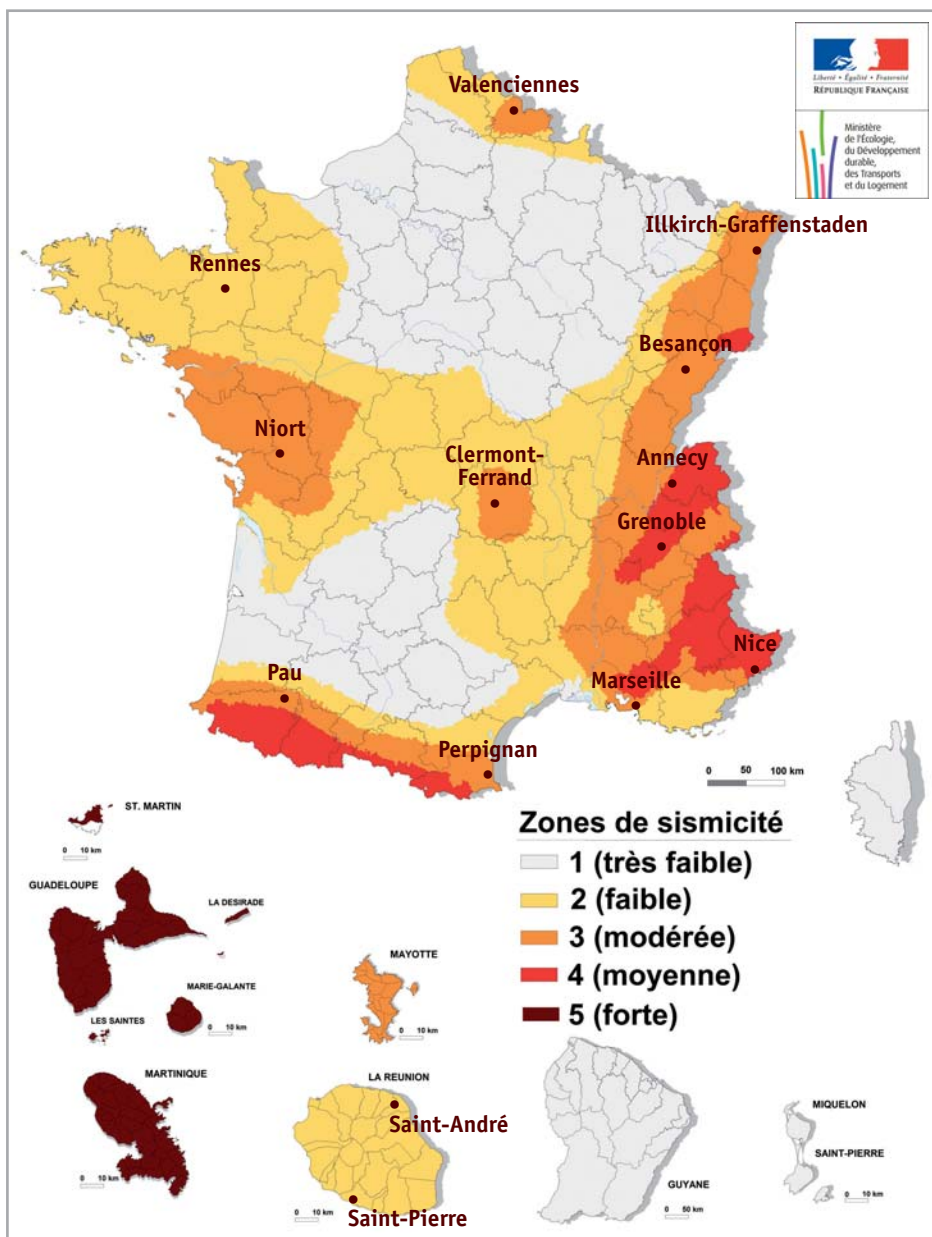
Les lieux des réunions et la nouvelle carte sismique



RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ACTEURS DU BÂTIMENT

Zonage sismique de la France



LE RISQUE SISMIQUE DANS LA CONSTRUCTION

Neuf & Rénovation

NOUVELLE
RÉGLEMENTATION
•
NOUVEAU ZONAGE
SISMIQUE

I N V I T A T I O N



Une réunion organisée par l'AQC avec l'appui
du ministère chargé du Développement durable



Conception graphique : F. Reynaud 06 60 77 66 02 • Photo : Fotolia.com • Organisation et animation par KAP CONSEIL - 06 63 17 89 98



Les textes actuels relatifs à la réglementation parasismique des constructions évoluent. Ils s'appuient sur un nouveau zonage sismique de la France.

Dans ce contexte, l'Agence Qualité Construction, mandatée par le ministère chargé du Développement durable, organise pour les acteurs de la construction une demi-journée d'information sur le risque sismique.

Elle sera largement consacrée aux conséquences de la mise en place de cette nouvelle carte sismique et des réglementations associées sur la construction et la rénovation (maisons individuelles, petits bâtiments publics et privés...).

LIEUX ET DATES DES RÉUNIONS 2011

Mars

- Valenciennes Mardi 8 mars
- Rennes Mardi 15 mars
- Niort Mercredi 16 mars
- Pau Jeudi 17 mars

Avril

- Illkirch-Graffenstaden Mardi 12 avril
- Besançon Mercredi 13 avril
- Saint-Pierre (La Réunion) Mercredi 27 avril
- Saint-André (La Réunion) Jeudi 28 avril

Mai

- Annecy Mardi 10 mai
- Grenoble Mercredi 11 mai
- Clermont-Ferrand Jeudi 12 mai

Juin

- Nice Mardi 21 juin
- Marseille Mercredi 22 juin
- Perpignan Jeudi 23 juin

Programme spécifique de réunions pour les Antilles

Modalités d'inscription

La participation à la réunion est **gratuite**.
Il est **nécessaire** de s'inscrire au plus tard 10 jours avant la date en utilisant le bon d'inscription joint et en précisant la date retenue. Compte tenu de la capacité de certaines salles, les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.
Vous recevrez un courrier de confirmation indiquant l'adresse du lieu de la réunion.

CONTACT & INFORMATIONS

Nisrina BEN FRAJ à l'Agence Qualité Construction
Téléphone : 01 44 51 03 51 • Fax : 01 47 42 81 71
E-mail : n.benfraj@qualiteconstruction.com

PROGRAMME DE LA RÉUNION

Les présentations et les débats sont animés par l'AQC avec l'appui du ministère chargé du Développement durable, de l'AFPS et d'experts.

À PARTIR DE

13h30 **Accueil café**

14h00 **Présentation de la journée**
par les Services de l'État et l'AQC

14h15 **Introduction générale au risque**
par l'AQC

14h30 **Principes généraux du risque sismique, nouvelles dispositions réglementaires (neuf et rénovation), enjeux locaux**
Questions – réponses par le Ministère

15h15 **Les bonnes pratiques (neuf et rénovation)**
Questions – réponses par un expert de l'AFPS (Association Française de génie Parasismique)

16h00 **La mise en application sur le terrain : illustration par des exemples**
Débat intervention et animation par des experts

Présentation du dossier remis aux participants et remise du DVD

17h15 **Cocktail**



www.developpement-durable.gouv.fr
www.qualiteconstruction.com
www.afps-seisme.org

